

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrément
de la «Société des auteurs et compositeurs dramatiques»
en qualité d'organisation représentative d'utilisateurs**

A.M. 09-03-2017

M.B. 28-04-2017

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agrément de la société civile de droit français «Société des auteurs et compositeurs dramatiques» (en abrégé SACD), enregistrée sous le numéro d'entreprise 413.411.129, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.